

EDM**Appareil de mesure de distance****Fonctions principales :**

Ce système est utilisé pour la mesure de distance de lancer du javelot, du disque, du marteau, du poids, de saut à la perche, de saut en longueur et de triple saut.

Avantages de la mesure électronique :

- Se débarrasser de toute influence subjective sur le résultat.
- Une mesure très précise indépendamment des conditions climatiques (pluie, vent, luminosité...)
- Transfert automatique du résultat à l'ordinateur.

Incluant :

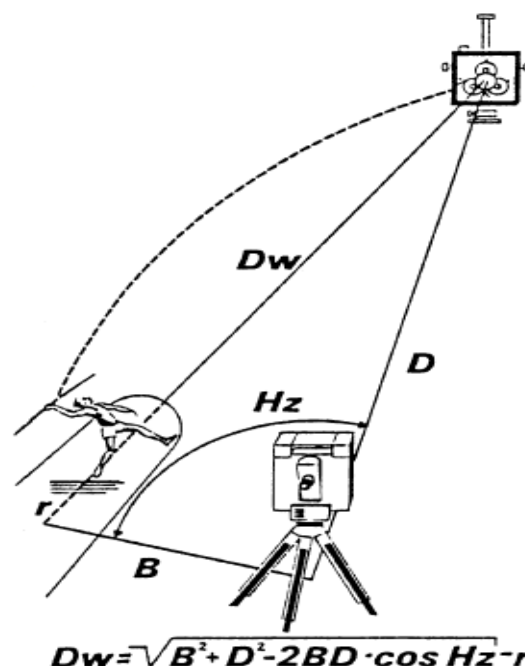
- Un trépied
- Un caisson de transport avec les accessoires suivants:
 - Un chargeur
 - Une batterie externe
 - Un miroir pour les épreuves de lancer
 - Un ensemble de 3 réflecteurs pour les épreuves de saut
 - 20 bandes réfléchissantes pour les épreuves de saut à la perche
 - Anneau spécial pour les épreuves de saut
 - Un câble d'interface RS232



Numéro de l'article	3142.902
Degré de précision	2mm + 2ppm
Temps de mesure	3s
Températures de fonctionnement	De -20°C à 50°C (de -4°F à 122°F)
Système d'alimentation	GEB87 1.1 Ah / 12 V (pour 600 mesures)
Langues	A sélectionner
Affichage	LCD 8 lignes de 30 caractères
Connectivité externe	RS232 interface
Poids	6,1 kg

La technique de mesure

La longueur du lancer est calculée à partir d'une mesure combinée de distance et de l'angle, à partir d'une position excentrée. Avant l'épreuve, la distance horizontale et l'angle entre le centre du cercle de lancer sont mesurés et mémorisés. Après chaque lancer, le TC1100 mesure la distance horizontale par rapport au réflecteur positionné sur le terrain par l'arbitre au point d'impact. Et à partir des informations et des mesures enregistrées, le microprocesseur intégré calcule la distance de lancer.



Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans avertissement. Swiss Timing LTD ne peut être tenue pour responsable des erreurs contenues dans ce document, ou pour tout dommage, y compris les pertes de profits, découlant de la livraison, de l'usage ou du fonctionnement de ce produit, que ce soit sur base d'une garantie, d'un contrat ou de toute autre base légale.